

Dynamo

Théâtre

Octobre 2023 • no 39

Bulletin semestriel

portefixe

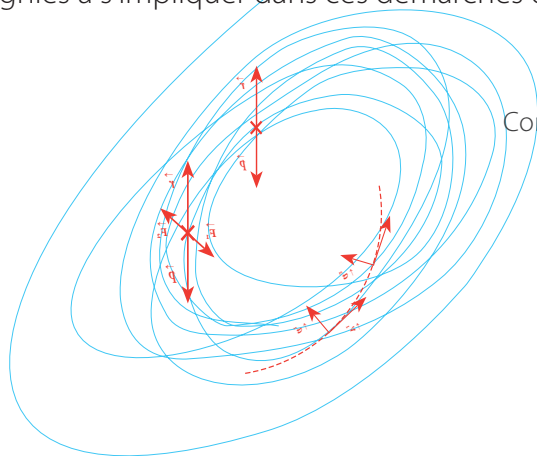
La cocréation citoyenne comme posture de médiation culturelle

Affirmer sa portée culturelle et sociale

Au Québec, depuis plus de vingt ans, la pratique de la médiation culturelle s'est enrichie de la notion d'éducation citoyenne aux arts et à la culture, participant à affirmer davantage sa portée culturelle et sociale. Depuis une dizaine d'années, les projets de cocréation citoyenne sont de plus en plus courants et nombreux sont les artistes et les compagnies artistiques qui indiquent privilégier cette approche pour créer des œuvres ou des projets de médiation culturelle, ou encore qui lient les deux. En parallèle, plusieurs mesures, appels à projets et programmes gouvernementaux sont maintenant orientés vers des projets de médiation culturelle citoyens dits collaboratifs ou de cocréation. Les lieux culturels (théâtres, musées, bibliothèques, par exemple) mènent eux aussi leur lot de projets de cocréation avec des citoyen·ne·s de tous les horizons et invitent artistes et compagnies à s'impliquer dans ces démarches de médiation culturelle collectives.

par **MARIKA CRÊTE-REIZES**

Consultante culture-éducation, formatrice et spécialiste de l'éducation esthétique





MARIKA CRÊTE-REIZES

Au cours de la saison 2022-2023, l'équipe de DynamO Théâtre a mené le projet de cocréation [La Théorie des cordes](#) dans le cadre du [Parcours Cré'Ado](#) de la [Rencontre Théâtre Ados](#), puis du programme [Les Ponts culturels, d'une rive à l'autre du Conseil des Arts de Montréal](#). Propulsé par quatre semaines de recherche formelle autour des thèmes de l'espace, du temps et des dimensions et animé par l'envie d'explorer ces thématiques avec des gens qui ne sont pas issus du milieu artistique, [La Théorie des cordes](#) est devenu pour DynamO Théâtre un projet à plusieurs volets, dont un volet citoyen. Habitée par son expérience à la fois riche et présentant certains défis, l'équipe m'a invitée à réfléchir au terrain qu'est celui de la cocréation en médiation culturelle. Qu'entend-on par cocréation? Quels enjeux et bénéfices pour les acteurs culturels? Les projets menés en sont-ils vraiment? Sujet vaste au cœur d'une pratique de médiation culturelle en vogue, c'est d'abord sur ces questions que j'ai eu envie de me pencher brièvement. **C'est donc la démarche de cocréation en médiation culturelle que j'aborde ici, et non celle liée à la création d'un spectacle professionnel.**

La cocréation, une démarche démocratique

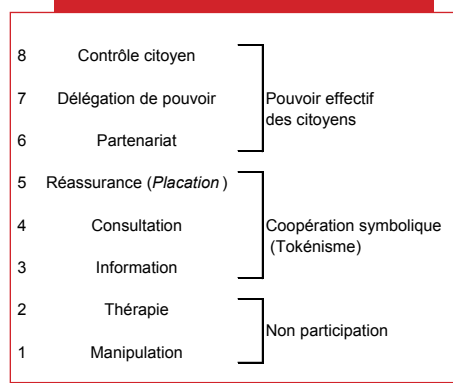
Tout le monde n'a pas la même définition de ce qu'est la cocréation. En résultent des manifestations multiples dont certaines questionnent parfois la forme ou la nature même des projets qui portent son nom. **La cocréation implique une rencontre entre artistes professionnel-le-s et citoyen-ne-s autour d'un geste créatif collaboratif ancré dans le relationnel et qui reconnaît la communauté dans laquelle elle s'inscrit.** C'est par le geste créateur que la communauté se coconstruit au sein du groupe, favorisant un rapport horizontal entre artistes et citoyen-ne-s (ce qui soulève la question du pouvoir et de l'autorité – nous y reviendrons) et laissant la part belle à une posture active de participation (nous y reviendrons aussi). Sans s'épancher longuement sur la question, il importe tout de même de nommer la présence sous-jacente des concepts de démocratisation culturelle et de démocratie culturelle, car c'est précisément dans ces visions distinctes que se trouvent à mon avis les différences d'intentions qui donnent la couleur aux projets de médiation culturelle, dont ceux dits de cocréation. La démocratisation culturelle réfère à l'accès aux arts et à la culture pour tou-te-s, considérés ici comme un bien public, au même titre que l'éducation ou les soins de santé (ex : gratuits ou billets à prix réduits, contextes de diffusion pour tous les types de publics, accès universel, etc.). La démocratie culturelle réfère à un échange bidirectionnel entre les structures artistiques et culturelles et/ou les artistes et les citoyen-ne-s, et au pouvoir conféré à tous les individus qui prennent part aux arts et à la culture et qui en reflètent sa diversité et son expression. Ainsi,

en démocratisation culturelle, le pouvoir est vertical et se trouve entre les mains de ceux et celles qui programment, présentent et gèrent les arts dans nos lieux culturels pour y donner accès à tou-te-s; en démocratie culturelle, le pouvoir est horizontal et se trouve notamment entre les mains de ceux et celles qui prennent part aux arts et à la culture : l'art et la culture y sont réfléchis par, pour et avec tou-te-s.¹ Si l'on voit souvent les projets de cocréation jouer sur les deux tableaux, l'essence fondamentale de la cocréation s'inscrit en démocratie culturelle.

Un processus créatif et participatif

Comme la cocréation a en son cœur un geste créatif collaboratif, elle renvoie forcément au processus. Mais le processus de qui? Des artistes? Des participant-e-s? Des deux? Bien sûr, plus souvent qu'autrement les projets émanent des compagnies artistiques et des artistes et s'inscrivent alors dans leurs démarches. **Je pense toutefois que la portée de la cocréation est liée à l'importance accordée au processus auquel sont convié-e-s les participant-e-s d'un projet.**² Quel est le degré d'implication des participant-e-s dans la planification du projet ou de l'œuvre en création? Quel espace d'exploration artistique et de choix ont les participant-e-s? Comment les décisions sont-elles prises et par qui? À qui reviennent les crédits d'un projet de cocréation? L'auteur, artiste-médiateur et chercheur britannique François Matarasso propose quatre critères qui m'apparaissent pertinents pour aider à réfléchir la qualité artistique du processus participatif d'un projet : « 1) Expérience : le degré de plaisir qu'ont les participant-e-s à prendre part à l'expérience : Le processus est-il gratifiant? ; 2) Crédit créatif : le

degré de cocréation que le processus permet : Qui se reconnaît comme auteur·ice de cette œuvre? ; 3) Autonomisation (empowerment) : le degré de contrôle qu'ont les participant·e·s au sein et au-delà du projet : Les compétences des participant·e·s sont-elles renforcées par l'expérience? ; et 4) Humanité : le degré auquel le projet produit de la bienveillance, de la solidarité et de la confiance : Les personnes ressentent-elles toutes qu'on leur accorde de la valeur?³ » Ces critères ont la justesse de nous ramener à notre pourquoi, à l'intention de départ qui anime les projets imaginés et portés, à la valeur que l'on accorde à la démarche, pour nous et pour les autres. Réfléchir au processus de cocréation citoyenne renvoie aussi inévitablement à l'échelle d'évaluation de la participation développée par Sherry Arnstein en 1969.⁴ Cette échelle, qui va de la manipulation du public à la gestion autonome des projets par le public, puis révisée et simplifiée depuis par nombre d'institutions et chercheurs⁵, est un outil intéressant pour réfléchir au degré de participation des personnes impliquées dans un projet de cocréation, en amont comme en aval.



Échelle de participation développée par Sherry Arnstein

Comment convie-t-on les individus à être parties prenantes de l'expérience? Quelle(s) forme(s) prend leur participation? Leurs paroles, idées et pistes

de réflexion sont-elles écoutées et considérées? Comment éviter d'être dans une formule « Initiation à » ou « À la manière de... », par exemple? **Participer ne signifie pas ici voter à main levée; participer réfère plutôt au fait de créer collectivement, en communauté, un espace de dialogue, d'exploration et d'expérimentation, et ainsi accorder une valeur au bagage, à l'expérience, aux connaissances et à la parole de chacun·e.** En somme, il y a dans cette posture active de participation la reconnaissance du pouvoir d'action de chacun·e à faire des choix et d'être reconnu·e dans ces choix. Comme artiste-médiateur·trice ou médiateur·trice culturel·le, cela signifie partager le pouvoir que l'on détient (et qui vient malgré nous avec notre figure d'autorité, à titre de porteur de projet et/ou de professionnel des arts et de la culture). Ce partage est difficile à établir.

Questions et enjeux soulevés par la cocréation pour les acteurs culturels

Si l'on adhère à l'ensemble des principes de la cocréation, cela ne signifie pas pour autant qu'ils sont forcément simples à mettre en œuvre sur le terrain. **Les enjeux rencontrés par les acteurs culturels sont multiples, à commencer par le temps, qui représente pour la grande majorité un défi de taille.** Yves Simard et Andréanne Joubert, codirecteurs artistiques de DynamO Théâtre, rapportent respectivement que « partager un processus de création demande du temps » et que ce facteur « a été un enjeu central pour [eux] ». Quand on leur demande ce qu'ils feraient autrement, Andréanne indique que le temps serait une donnée non-négociable : « On ne réduirait ni la durée

des rencontres ni celle du projet. On ferait des rencontres d'au moins 2h pour avoir le temps de réfléchir avec les gens, d'aller au fond des choses, puis les projets s'échelonnent sur 9-10 rencontres comme c'était prévu au départ, et non la moitié comme cela a été le cas. » On sait par ailleurs que les projets culturels, notamment en milieu scolaire, qui s'inscrivent dans la durée (étalement dans le temps et heures consacrées) ont un plus grand impact et sont plus significatifs chez les participant·e·s⁶. L'enjeu du temps est aussi lié à celui de la coordination logistique très chronophage que gèrent les artistes et les compagnies dans le cadre de ces projets citoyens : calendriers de projet remaniés, recrutement parfois difficile des participant·e·s, présences incertaines aux rencontres, situations relationnelles parfois déstabilisantes avec les diverses personnes impliquées (participant·e·s, intervenant·e·s sociaux s'il y a lieu, responsables de programme).



Projet *Des ponts culturels d'une rive à l'autre - Volet citoyen*
Vidéo du projet ICI

¹ MATARASSO, F. (2019)

² Et je dis « convié·e·s », mais si on appliquait le principe de cocréation de A à Z autour d'un projet, ce dernier serait aussi imaginé et conçu avec les participant·e·s plutôt que de leur être seulement proposé. Cela poserait certaines difficultés, à commencer par celle de réunir des gens sans avoir un projet concret à leur proposer, mais c'est l'objet d'un tout autre chapitre !

³ MATARASSO, F. (2019), p. 101-102

⁴ ARNSTEIN, S. (1969)

⁵ Parmi les nombreuses révisions de l'échelle de participation, il y a entre autres celles de Hart, de Santé Canada, de la International Association for Public Participation et de l'Institut du Nouveau Monde.

⁶ HARLAND, J. et al (2005)

Tout cela demande une grande flexibilité et une remarquable capacité d'adaptation, qui souvent empiètent sur le temps alloué à l'artistique, mandat premier des compagnies de création. Mais alors, dans un contexte parfois difficile pour les équipes artistiques, pourquoi s'adonner à de tels projets? Quelles intentions motivent la décision de mener un projet de cocréation citoyenne? Pour une compagnie artistique, les actions de médiation culturelle doivent-elles forcément se lier à, ou nourrir les créations professionnelles qu'elle produit et présente? Comment concilier les activités de cocréation citoyenne avec leurs mandats de compagnies artistiques? Qu'en retirent les artistes et les compagnies artistiques qui s'adonnent à ces pratiques?

Deux éléments ressortent de façon quasi systématique des projets de cocréation : 1) le sentiment d'appartenance que partage l'ensemble des membres de la communauté qui forme le projet, puis 2) la façon dont le processus artistique des participant·e·s alimente celui des artistes⁷. Si les artistes amènent au processus créatif leur expérience, leurs expertises, leurs compétences et leurs connaissances disciplinaires, les participant·e·s portent des histoires, des savoirs et des bagages – artistiques ou non – auxquels ils et elles puisent et qui sont mis au service du projet. Généralement, ils et elles arrivent avec un esprit ouvert à la découverte, à l'expérimentation, un esprit souvent libre de questionner ce que, comme professionnel·le, on tient parfois pour acquis. Pour Yves et Andréanne, même



[Projet Des ponts culturels d'une rive à l'autre - Volet citoyen](#)

Vidéo du projet ICI

si ce que la compagnie en retire artistiquement questionne parfois, le théâtre est et demeure « une expérience sociale [à laquelle il] faut puiser ; c'est un outil de réflexion partagé, c'est politique. » La majorité des participant·e·s qui prennent part à des projets de cocréation m'apparaissent porter une forme de besoin – parfois même d'urgence – de dire, de s'exprimer, de se raconter. Et c'est peut-être davantage le cas lorsqu'ils et elles sont issu·e·s de minorités ou dit·e·s marginaux·ales. **L'approche de la cocréation porte alors cette force de réellement inviter à aborder, en communauté, par le geste artistique, des réalités et des enjeux sociaux pour nous aider à composer avec le quotidien d'un monde en crises et en constante transformation. Il s'agit là d'un espace d'exploration et de partage riche de sens et de perspectives nouvelles pour toutes les personnes impliquées, y compris les artistes.** « Ça va dans les deux sens, c'est riche pour les citoyen·ne·s et c'est riche pour nous, pour les compagnies qui portent [ces projets] », souligne DynamO Théâtre. Très souvent, les projets de cocréation sont marqués par des participant·e·s qui débordent d'enthousiasme et qui en redemandent.



[Dans le cadre de Parcours CréAdo](#)

Vidéo du projet ICI

Les projets de cocréation impliquent une rencontre véritable entre artistes professionnel·le·s et citoyen·ne·s autour d'un geste créatif collaboratif. Ils priorisent un processus et une expérience qui laissent à chacun·e la possibilité de s'exprimer, et visent une appropriation du processus par les participant·e·s. Ce qui définit ces projets est d'être menés – idéalement – par, pour et avec l'ensemble des personnes impliquées. Un grand défi lorsque l'on s'attarde au parcours que doit entreprendre un projet pour être financé ! **La grande beauté, c'est que lorsque ces trois composantes (par, pour et avec les personnes impliquées) sont réunies, alors, le temps d'un projet, la démocratie culturelle existe (ou peut exister) véritablement.** §

Références

ARNSTEIN, S. (1969). A ladder of citizen participation. *Journal of the American Planning Association*, 35(4), p. 216-224.

HARLAND, J., Lord, P., Stott, A., Kinder, K., Lamont, E., et Ashworth, M. (2005). The arts education interface: A mutual learning triangle?. 293 pages.

LAFORTUNE, J.-M. (dir.) (2012). *La Médiation culturelle : Le sens des mots et l'essence des pratiques*. 248 pages.

MATARASSO, F. (2019). *Participatory Art, a restless art. How participation won, and why it matters*. 286 pages.

⁷ Tiré de la littérature (MATARASSO (2019)) et de mon expérience terrain sur de nombreux projets de cocréation citoyens (incluant des profils dits marginalisés) depuis 2012.

DynamO Théâtre

911, rue Jean-Talon Est, bureau 131, Montréal (Québec) CANADA H2R 1V5
T. 514 274-7644 • info@dynamotheatre.qc.ca • www.dynamotheatre.qc.ca

Point fixe est un bulletin d'information publié par DynamO Théâtre



Conseil
des arts
et des lettres
du Québec



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

